

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	11 982	11 982		1 504	1 504	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	2 525	2 525				
	Autres immobilisations corporelles	83 849	79 567	4 283	6 754	2 471	36.59
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières	31 671		31 671	31 671		
	Total II	130 027	94 074	35 954	39 929	3 975	9.96
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	9 287		9 287	9 287		
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	294 692	17 252	277 440	247 059	30 382	12.30
	Autres créances	136 995		136 995	110 422	26 574	24.07
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	66 192		66 192	16 192	50 000	308.79
	Disponibilités	608 579		608 579	739 624	131 044	17.72
	Charges constatées d'avance (3)	15 364		15 364	38 838	23 474	60.44
	Total III	1 131 110	17 252	1 113 858	1 161 421	47 563	4.10
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 261 138	111 326	1 149 812	1 201 350	51 538	4.29

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

31 671

certifié conforme

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2023	Exercice N-1 31/03/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000)	20 000	20 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 000	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	755 044	725 141	29 903	4.12
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	71 404	29 903	101 307	338.78
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	705 641	777 044	71 404	9.19
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	48 059	94 576	46 518	49.19
	Concours bancaires courants	2 404	2 276	128	5.62
	Emprunts et dettes financières diverses	2 928	2 852	76	2.67
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 641	128 054	107 587	84.02
	Dettes fiscales et sociales	66 874	101 653	34 779	34.21
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	993	4 750	3 757	79.10
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	87 272	90 144	2 871	3.18
	Total IV	444 171	424 306	19 866	4.68
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 149 812	1 201 350	51 538	4.29

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

396 113

277 777

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 149 811.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 655 592.81 Euros et dégageant un déficit de 71 403.83- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2023 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	11 982		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 525		
Installations générales agencements aménagements divers	25 517		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 332		
TOTAL	86 374		
Prêts, autres immobilisations financières	31 671		
TOTAL	31 671		
TOTAL GENERAL	130 027		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			11 982	11 982
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 525	2 525
Installations générales agencements aménagements divers			25 517	25 517
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			58 332	58 332
TOTAL			86 374	86 374
Prêts, autres immobilisations financières			31 671	31 671
TOTAL			31 671	31 671
TOTAL GENERAL			130 027	130 027

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	10 478	1 504		11 982
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 525			2 525
Installations générales agencements aménagements divers	25 499	18		25 517
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 596	2 453		54 050
TOTAL	79 620	2 471		82 092
TOTAL GENERAL	90 098	3 975		94 074

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 504				
Instal.générales agenc.aménag.divers	18				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 453				
TOTAL	2 471				
TOTAL GENERAL	3 975				

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier coût d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Ils ont été évalués et communiqués par la gérance.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	98 876
Total	98 876

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 404
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 778
Dettes fiscales et sociales	24 522
Total	29 705

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 364
Total	15 364
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	87 272
Total	87 272

SARL ART
Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : ZA LA GRUE
RUE GUSTAVE EIFFEL
26 120 CHABEUIL
RCS de Romans B 448 439 729

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2023**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023 lesquels font apparaître une perte de 71 404 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 71 404 euros de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : 71 404 euros.

Section 2 - Affectation

Autres réserves, soit 71 404 euros,

Section 3 - Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice 2021/2022 :.....	0 euro
Exercice 2020/2021 :.....	0 euro
Exercice 2019/2018 :.....	0 euro

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

certifié conforme

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized, cursive script that begins with a large, looped initial and extends into a long, horizontal stroke.